



Demande inouïe des défendeurs

Par **svh**, le **17/12/2008** à **14:58**

Dans le cadre d'une succession, j'ai demandé au Tribunal l'attribution préférentielle et sollicité une expertise du bien. Je précise être le seul des héritiers à pouvoir solliciter l'attribution préférentielle, aucun autre héritier ne s'étant de plus déclaré acquéreur.

Après avoir fourni une attestation bancaire de solvabilité, les défendeurs me demandent ce qui m'apparaît inouï, à savoir l'origine de mes avoirs bancaires ainsi que mes 10 derniers avis d'imposition.

Que penser d'une telle demande ? Est-elle recevable ?